



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rats musqués

Question au Gouvernement n° 157

Texte de la question

DESTRUCTION DU RAT MUSQUÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Decool. Madame la ministre de l'écologie et du développement durable, je pressens que ma question m'attirera quelques railleries. Elle a pourtant trait à un problème aux conséquences graves : l'invasion du rat musqué sur le territoire national, en particulier dans les Flandres. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ce rongeur, espèce introduite et classée nuisible, cause des dégâts importants dans les zones humides, à la fois sur l'environnement, sur les infrastructures et sur la santé publique. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Mes chers collègues, laissez l'orateur exposer sa question !

M. Jean-Pierre Decool. En creusant ses galeries, le rat musqué mine et fragilise les berges et les digues, créant un risque majeur pour les zones facilement inondables et leurs habitants. De surcroît, en tant que vecteur de maladies transmissibles à l'homme, telles que la leptospirose et l'échinococcose alvéolaire,...

M. Jean Glavany. Tolérance zéro ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Pierre Decool. L'intolérance est également une maladie, messieurs !

... le rat musqué représente un risque sanitaire grave pour tous les habitants des zones infestées.

M. Albert Facon. Les rats musqués à la Seine !

M. le président. Ecoutez la question, nous sommes tous concernés par les rats musqués ! *(Rires.)*

M. Jean-Pierre Decool. Le 25 avril, votre prédécesseur, Yves Cochet, a pris un arrêté interdisant l'utilisation de tout produit chimique pour lutter contre ce rongeur. Or, compte tenu de la capacité de prolifération de ce nuisible, cette interdiction malheureuse a déjà des conséquences désastreuses.

M. le président. Monsieur Decool, venez-en à votre question, s'il vous plaît.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais c'est le rat musqué, bien sûr !

M. Jean-Pierre Decool. La lutte par piégeage mécanique, extrêmement coûteuse, s'avère insuffisante quoique complémentaire. Le chlorophacinone, poison chimique encore employé en Belgique et bénéficiant d'une mise en oeuvre adaptée, permet l'éradication du rat musqué chez nos voisins transfrontaliers.

Madame la ministre, quelles solutions envisagez-vous afin de lutter contre ce nuisible qui représente un réel danger pour toutes les zones humides de notre territoire national ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur le député,

vosre question a peut-être suscité quelques railleries sur les bancs de l'opposition, mais pas chez moi. Car vous avez raison. Le rat musqué est effectivement classé sur la liste nationale des espèces susceptibles d'être nuisibles et sur les listes départementales des animaux nuisibles.

M. Michel Delebarre. Très bien !

M. Henri Emmanuelli. Sarkozy, au combat !

M. François Lamy. Préparez les charters !

Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. Non seulement leur destruction est recommandée, mais elle est obligatoire depuis un arrêté du ministre de l'agriculture en date de juillet 2001.

M. Michel Delebarre. Eh bien, c'est parfait !

Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. Comment détruit-on les rats musqués ? (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

Pas de n'importe quelle façon ! On ne peut les détruire par la chlorophacinone ou aucun autre poison, par le fait que les zones infestées sont proches des zones de culture et de récolte, où l'emploi de tels procédés est interdit. En outre, la chlorophacinone présente un risque mortel pour des espèces protégées, mais aussi le gibier, en particulier les rapaces et les sangliers.

M. Jean-Pierre Kucheida. Et pour Raffarin ? (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. Les chasseurs et les pêcheurs sont totalement opposés à son utilisation.

Cela dit, votre question est tout à fait pertinente, monsieur le député. Il nous faut améliorer la destruction des rats musqués. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Nous étudions des solutions alternatives comme les cache-pièges ou autres, et nous privilégierons celles qui apparaîtront tout à la fois efficaces pour protéger l'environnement contre les rats musqués et véritablement respectueuses de l'écologie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 157

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2002